https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article533



Loi d'orientation : se saisir au plus vite des propositions du SNES

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Loi d'orientation pour l'école -



Publication date: vendredi 15 octobre 2004

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2

Loi d'orientation : se saisir au plus vite des propositions du SNES

Colloques inter-académiques, réunions d'informations syndicales, débats dans les établissements, opération carton rouge...: il faut amplifier toutes ces actions, en mener d'autres, mais la grève doit d'ores et déjà être posée, dans le paysage syndical, dans un horizon proche.

Les propositions Thélot doivent alimenter la réflexion du gouvernement sur la future loi d'orientation pour l'Ecole. Ce sont les évolutions de nos métiers, de nos statuts, de nos carrières, du système éducatif, pour les 15 prochaines années qui sont en jeu! On ne peut pas s'en laver les mains!

Le SNES et la FSU appellent tous les collègues à se saisir dans les plus brefs délais du débat sur l'avenir de l'école et de ses personnels. Ils mettront tout en oeuvre, avec les personnels, pour peser sur la rédaction de la loi dans le sens du progrès et de l'égalité pour tous.

Le SNES 89 vous donne un premier grand rendez-vous d'informations, de réflexions et de débats sur la loi d'orientation :

Jeudi 25 novembre à l'IUFM d'Auxerre de 9h à 17h pour un stage syndical, ouvert à tous, et animé par Denis Paget.



- Demandez au correspondant SNES de votre établissement le <u>modèle de demande d'autorisation d'absence</u> ou prenez-le sur notre site.
- Demande à déposer avant le 25 octobre au secrétariat de votre établissement.

Copyright © SNES Dijon Page 2/2